L'ARQUEBUSE DE DOUVAINE

Siège Social :
13 chemin des Afforets
74140 Douvaine
Courriel : president@arquebuse74.com
FFTir N° 2074005 – FFTA N° 3374141 – APS N° ET000851

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Tenue le vendredi 23 octobre 2026 à 19h
A la Bulle de Douvaine

Début de l'AG à 19h00

Présents : 36
Excusés : 2
Représentés : 13

1. Approbation du PV de l'Assemblée du 3 octobre 2025

Approbation du PV de l'AG du 23 octobre 2026 affiché au Club et disponible sur le site de l'Arquebuse - https://www.arquebuse74.com

Abstention : 1 par procuration
Vote contre : néant
Vote pour : 48
Validé à la majorité

2. Rapport moral du Président

Le rapport moral est présenté à l'assemblée. Il est disponible pour tout membre en envoyant une demande à accueil.arquebuse74@gmail.com.

Le Président tient à remercier tous les membres présents pour cette Assemblée Générale ordinaire.

Il indique que la saison 2025/2026 a été marquée par d'importants travaux sur le pas de tir de 50 m, et des investissements de matériel de tir ainsi que la modernisation de l'accueil.

Il revient sur quelques faits marquants :

- Refus de plusieurs renouvellements de licences pour non-respect des consignes de sécurité, ainsi que des suspensions d'accès au stand de plusieurs mois ;

« Les tireurs étant malheureusement mis en cause dans le moindre fait divers impliquant l'utilisation d'armes à feu, le moindre incident sur les pas de tir n'est pas toléré, et nous devons être irréprochables tant en termes de comportement qu'au niveau de la sécurité, si nous voulons continuer la pratique de notre sport-passion ».

- La SCI S.T.I.D. représentée par l'Arquebuse de Douvaine a signé un compromis de vente pour l'achat du stand pour 2030 ;

- Continuation de l'école de tir avec les formateurs Annick CAMMARATA, Nathalie JARCIN HEBRON et José HENRY, qui sont remerciés pour le temps passé auprès des jeunes ;

- Renforcement des entraînements pour les compétiteurs avec Didier CANESSO ;

- Effectif du pôle formation renforcé avec des licenciés motivés permettant un bon début de saison et des attentes moins longues entre chaque niveau de formation ;

- Départ à la retraite de Michel qui est chaleureusement remercié pour le travail fourni et l'arrivée de Manon qui le remplace, il lui est souhaité une bonne intégration dans le milieu du tir sportif et un bel avenir.

Le Président poursuit sur le plan sportif, indiquant que les tireurs ont bien participé aux diverses compétitions avec de beaux résultats dans la plupart des disciplines :

- Les tireurs 10, 25, 50 et 300 m ont remporté de nombreuses médailles aux départementaux, régionaux et plusieurs d'entre eux ont représenté l'Arquebuse dans les championnats de France correspondants avec des médailles en équipes à la clé ;

- Les tireurs armes anciennes ont fait un aussi beau parcours que les tireurs 10, 25 et 50m ;

- Le TAR a débloqué son compteur de médailles au niveau départemental, ce qui est de bon augure pour la prochaine saison ;

- Le Bench-Rest a aussi monté haut les couleurs de l'Arquebuse avec plusieurs licenciés participants aux championnats de France avec de nombreuses médailles en individuel et en équipe avec une participation aux championnats d'Europe ;

- Pour les autres disciplines, plusieurs qualifications aux régionaux et aux France mais sans médaille malheureusement, ce qui reste un beau parcours sportif.

Le Président tient à remercier les licenciés de l'Arquebuse pour leur engagement dans les différentes compétitions et la bonne humeur de ceux du tir de loisir.
Remerciements aussi pour leur dévouement dans les journées de travail (ou leur équivalent numéraire).

Il indique que l'année qui arrive va encore être riche en travaux pour une modernisation du club ainsi que de sa conformité avec les futures normes sur le plomb et autres nouvelles réglementations.

Il précise qu'un rappel sur la sécurité et sur les règlements intérieurs sera prochainement communiqué par courriel, et tout manquement sera sanctionné de façon systématique pour éviter toute polémique.

Il termine son rapport en souhaitant à toutes et tous une bonne saison sportive et de loisirs et souhaite que chacun s'épanouisse pleinement dans notre sport.

3. Rapport du Trésorier

Le rapport est disponible sur demande à accueil.arquebuse74@gmail.com.

Le trésorier indique que la saison 2025/2026 est particulière puisque les comptes financiers annuels sont arrêtés sur un exercice de 11 mois comme cela avait été voté lors de la dernière AG en raison de la gymnastique comptable en août avec les paiements par CB sur Sport Région.

Présentation des chiffres :

- Recette annuelle 364 307.00 €
- Dépenses annuelles 314 224.00 €
- Résultat d'exercice 53 638.00 €
- Avoirs et participation 307 404.00 €

La situation financière est saine et permet d'envisager le rachat des terrains et bâtiments à l'échéance du bail commercial sans recours à un prêt bancaire.

Présentation du budget prévisionnel 90 000.00 €

- Dépenses habituelles ;
- Travaux - réfection totale du petit pas de tir, création d'un passage pour accéder à l'arrière du pas de tir 25/50M, réfection du pas de tir 50 m (terrain aplani et pose de cibles électroniques, mur de gabion séparant le 50 m au 100 m et couverture du toit du coffre central ;
- Achat d'armes et équipements divers.

4. Approbation des rapports

Abstention : 1 par procuration
Vote contre : néant
Vote pour : 48
Validé à la majorité

Les rapports du Président et du Trésorier y compris le budget prévisionnel sont acceptés à la majorité.

5. Budget Prévisionnel

Inclus dans le rapport du trésorier au point 3.

6. Approbation du nouveau comité

Le Président remercie les 3 personnes qui quittent le comité pour leur dévouement et le temps consacré au club :

- Margot BAUTERS devient secrétaire au comité départemental de la Haute-Savoie ;
- Frédéric CHAPPRON pour raisons personnelles ;
- François KOLLMANN change de région.

Le comité bénéficie de 4 nouvelles arrivées :

- Chantal BERARD aide secrétaire ;
- Sophie GUIGNARDAT aide trésorière ;
- José HENRY formateur fédéral et école de tir ;
- Philippe DESFONTAINE secrétaire

Le Président Arnaud LARIVIERE et le Trésorier Jean-Paul GUIGNARDAT sont maintenus dans leurs fonctions.

Abstention : 1 par procuration
Vote contre : néant
Vote pour : 48
Validé à la majorité

La composition du nouveau comité est acceptée à la majorité.

7. Autorisation à la SCI S.T.I.D. de gérer le projet des nouveaux locaux Ecole de Tir et Pas de Tir 10 m

La SCI a été créée pour acquérir le foncier et le bâti du club et pour gérer les travaux des nouveaux locaux d l'école de tir.

Abstention : 1 par procuration
Vote contre : néant
Vote pour : 48
Acceptée à la majorité.

Présentation du programme pour l'agrandissement ou la construction d'un nouveau bâtiment :

- Tir en zone naturelle NE, règles restrictives ;
- Dérogation possible dans le cadre d'une activité sportive en accord avec la Mairie et la Préfecture ;
- Appuyer le projet avec l'objectif d'organiser de nouvelles compétitions ;
- Demander à la mairie un partenariat pour porter le projet (besoin de s'agrandir, plus grand club de Haute-Savoie, école de tir comptant de plus en plus d'élèves…).

8. Augmentation de l'équivalence journée de travail de 10 €

Il y a de moins en moins de bénévoles, et une obligation de faire appel à des entreprises externes.

L'équivalence de la journée de travail est augmentée de 10 €.

Abstention : 1 par procuration
Vote contre : 1 par procuration
Vote pour : 47
Acceptée à la majorité.

Précisions sur le fait que pour certains travaux il ne faut pas de compétences particulières (nettoyage des sanitaires, gravier à étaler, pose de dalles, débroussaillage, nettoyage de pas de tirs, dépoussiérage…)

A noter que les deux contrats de travail sont passés de temps partiel à temps plein, avec des missions élargies, comme un contrôle aléatoire à l'éthylotest, la surveillance des pas de tirs.

9. Questions diverses

Néant

Bilan de la gestion sportive disponible sur demande à accueil-arquebuse74.com :

Compétitions organisées par le club

Au cours de la saison 2025/2026, plusieurs compétitions accueillies par l'Arquebuse de Douvaine, de niveau départemental, régional et amical.

Synthèse des compétitions organisées

Compétition	Niveau	Date	Tireurs	Tirs
Armes Anciennes	Départemental	14-15 mars 2026	42	147
Armes Anciennes	Régional (Dauphiné-Savoie)	2-3 mai 2026	72	241
Vitesse Olympique (25/50m)	Départemental	25-26 avril 2026	13	13
Armes Anciennes (amicale)	Club	4 octobre 2026	30	120
Total			**157**	**521**

Tireurs = personnes distinctes par compétition ; une même personne présente à plusieurs compétitions est recomptée. Engagements = nombre de tirs individuels, décompte établi à partir des palmarès individuels officiels de chaque compétition (hors doublons liés aux classements par équipe).

Bilan de la participation du club aux compétitions

En parallèle de son rôle d'organisateur, l'Arquebuse de Douvaine a engagé des tireurs à tous les niveaux de la saison 2025/2026 :

Niveau	Tireurs	Engagements	Or	Argent	Bronze	Total médailles
Départemental	52	89	16	12	14	42
Régional	41	67	7	5	6	18
National (Championnats de France)	35	33	3	1	4	8
Total saison	**128**	**189**	**23**	**18**	**24**	**68**

Au niveau national, les 4 tireurs Benchrest sont inclus dans les tireurs et les médailles, mais leurs tirs ne sont pas comptés dans les engagements.

Championnats de France Benchrest — 4 tireurs

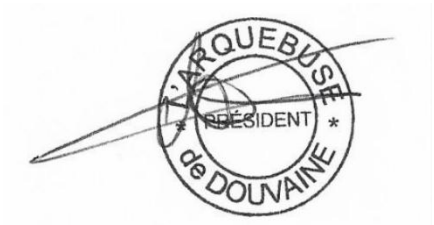
Quatre tireurs de Douvaine (Serge Cot, Pius Clemens Munschauer, Jean-Paul Guignardat, Gérard Sansavini) ont participé au 43e Championnat de France de Hunter Benchrest Center Fire (13 juin 2026) et aux classements HV, LV et Two-Gun du CdF 2026.

Épreuve	Tireur ou équipe	Classement	Médaille
Hunter 100 m	Serge Cot	3e sur 10	Bronze
Hunter 200 m	Serge Cot	6e sur 10	—
Grand Aggregate Hunter	Serge Cot	3e sur 10	Bronze
VFS 100 m	Gérard Sansavini	4e sur 7	—
VFS 200 m	Gérard Sansavini	3e sur 5	Bronze
Grand Aggregate VFS	Gérard Sansavini	2e sur 8	Argent
Grand Aggregate HV	Équipe Douvaine (Cot, Munschauer, Guignardat)	1re	Or
Grand Aggregate LV	Équipe Douvaine (Cot, Munschauer, Guignardat)	1re	Or
Two-Gun	Équipe Douvaine (Cot, Munschauer, Guignardat)	1re	Or

La saison 2025/2026 confirme le rôle actif de l'Arquebuse de Douvaine, à la fois comme club organisateur, avec 521 tirs accueillis sur les quatre compétitions organisées, et comme club compétiteur, avec 68 médailles toutes compétitions confondues, dont des podiums aux Championnats de France en 300m/ISR et en Benchrest.

Fin séance 20h18

LARIVIERE Arnaud
Président de l'Arquebuse de Douvaine



DESFONTAINE Philippe
Secrétaire

